

**COMMUNE DE ROISEL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUIN 2022 A 19H00**

Date de convocation : 20/06/2022  
Effectif légal du Conseil Municipal : 19  
Conseillers Municipaux en exercice : 19  
Conseillers présents : 15  
Secrétaire de séance : MOGIN Maryline

Etaient Présents : Jean-Jacques FLAMENT, Christophe BOULOGNE, Maryline MOGIN, Mickaël THOMAS, Nathalie DINE, Eloïse MICHEL, Bruno CARRE, Mehdi VASSEUR, Virginia DE ABREU, Marc DINE, Anne FELIX, Thomas QUEULIN, Jean-François D'HAUSSY, Lydie FERRIERE, Claude VASSEUR

Procuration : Mme ZGODA Laura absente excusée donne pouvoir à M. FLAMENT Jean-Jacques, Mme JOSSE Jennifer absente excusée donne pouvoir à Mme DINE Nathalie, Mme DECAUX Bernadette absente excusée donne pouvoir à M. VASSEUR Claude, M. GREUIN Jacques absent excusé donne pouvoir à M. D'HAUSSY Jean-François

Monsieur DEPRÉ et Monsieur MASSON ont présenté à l'ensemble des conseillers municipaux le projet de la course cycliste féminine, qui aura lieu le 11 septembre 2022. Environ 130 coureuses seront présentes.

Afin de pouvoir financer cette course, une demande de subvention auprès de la mairie sera déposée.

Monsieur le Maire présente les deux nouveaux conseillers municipaux (Monsieur Bruno CARRÉ et Madame Anne FÉLIX) qui intègrent le conseil municipal suite à la démission de Monsieur Jean-Baptiste PONCHELET et Madame Martine DELCAMBRE. Ces démissions ont été déposées en sous-préfecture et validées.

#### DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame MOGIN Maryline est désignée secrétaire de séance.

#### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU 14 AVRIL 2022

Le procès-verbal de la réunion en date du 14 avril 2022, est adopté à l'unanimité des membres présents

#### D537/27062022 - D538/27062022 / NOUVEAUX MEMBRES DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE DÉMISSIONS

Monsieur le Maire propose aux deux nouveaux conseiller s'ils souhaitent intégrer une des commissions municipales.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, ACCÉPTE

- Que Monsieur CARRE Bruno intègre la commission Communication-Association-Cérémonies et Fêtes et
- Que Madame FELIX Anne soit membre du conseil d'administration du CCAS

#### D539/27062022 NOUVEAU DELEGUE AU SISCO HAUTE SOMME SUITE DEMISSION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de désigner un nouveau délégué titulaire pour représenter la commune au sein du SISCO de la Haute Somme suite à la démission de Monsieur Jean-Baptiste PONCHELET.

Après avoir pris connaissance des candidatures, Monsieur BOULOGNE Christophe est le seul candidat, le Conseil Municipal décide de passer au vote qui donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 19

Pour : 16 Contre : 3

Est élu : Monsieur BOULOGNE Christophe

M. BOULOGNE Christophe est élu nouveau délégué titulaire pour représenter la commune au SISCO HAUTE SOMME

#### D540/27062022 DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Le Maire informe l'Assemblée que pour mandater le règlement d'une facture pour des travaux neufs de voirie 2018 (rue de la Cologne), il est nécessaire de prendre une décision modificative.

La décision modificative proposée est la suivante :

##### **INVESTISSEMENT DEPENSES :**

Compte 2315 : - 29 243.54 €

Compte 2041512: + 29 243.54 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de prendre cette décision modificative.

#### D541/27062022 DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que nous avons reçu un courrier de la sous-préfecture de Péronne concernant le budget primitif assainissement au chapitre D 002 doit figurer la somme de 457 623.75€ et non 457 683.75€ il est donc nécessaire de prendre une décision modificative

La décision modificative proposée est la suivante :

**Chapitre « D 002 » : 457 623, 75€**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de prendre cette décision modificative.

#### VALIDATION DU PROJET POUR LA RÉPARATION DES DÉSDORDRES SUR LA RD6 LIÉS AUX AFFAISSEMENTS DU RÉSEAU D'EAU USÉES

La décision a été de reporter ce projet sur l'année 2023

#### PROPOSITION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Éloïse MICHEL afin d'exposer la demande de subvention pour la création d'une association « Les petits poussins » (MAM) sur la commune de Roisel. Les deux membres de cette association ont été reçues par quelques conseillers afin d'exposer leur projet en mairie. Une subvention de 1000 euros est proposée.

Monsieur D'HAUSSY souhaite, avant de prendre une décision, de pouvoir consulter les statuts de ladite association.

Après discussion, la subvention n'a pas été accordée.

Monsieur le Maire informe également que la Croix Rouge de Péronne demande une subvention car cette dernière aidera des habitants de Roisel.

Après discussion, cette demande de subvention a été refusée à la majorité des membres présents.

## QUESTIONS DIVERSES

- 1<sup>ère</sup> Question de Madame DECAUX

Concernant la climatisation de la maison médicale : les médecins sont prêts à faire l'acquisition de climatiseurs mais souhaitent que la commune puisse les installer.

Monsieur le Maire informe que les agents techniques communaux ne sont pas formés, ni habilités pour ce type d'installation.

Monsieur Medhi VASSEUR souligne également un problème récurrent concernant l'alarme de la maison médicale qui ne fait que de s'enclencher dès qu'une personne médicale arrive.

- 2<sup>ème</sup> Question de Madame DECAUX

Il y a toujours un problème de stationnement au niveau des coiffeuses.

Monsieur le Maire propose d'aller voir le propriétaire de la société SECI afin de résoudre ce problème, car ce sont les ouvriers qui restent, toute la journée, stationnés sur ces places de stationnement, empêchant les clients des coiffeuses de se garer à proximité des salons.

- Un problème de stationnement du bus devant l'école primaire est soulevé. Monsieur le Maire et/ou Monsieur Christophe BOULOGNE vont se rapprocher du SISCO pour résoudre le problème.
- Un problème de fauchage, aux différentes sorties du village, est également soulevé. La demande a été faite au préalable nous attendons l'intervention du prestataire.
- Monsieur le Maire informe qu'une réunion de la commission de travaux aura lieu afin de discuter des dossiers travaux.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et lève la séance à 19h50

## OBSERVATIONS

Signatures des conseillers présents le 27 juin 2022 :